



Association 1901 Défense de l'environnement local

✉ [quisemelevent51@gmail.com](mailto:quisemelevent51@gmail.com) 51210 LE THOULT TROSNAY

📘 qui sème le vent ☎ 06 74 36 08 43



Membre de ECEP51 (Environnement champenois en péril) [www.ecep51.fr](http://www.ecep51.fr)

A l'attention de Madame BINET commissaire enquêteur,

Objectif de ce document : Information sur la situation éolienne dans la CCBC, communauté de communes à laquelle appartient CHARLEVILLE, qui a pour objectif de récupérer 50% des taxes sur l'éolien en projet dans les villages :

- sans préoccupation du ressenti et de ses habitants et des nuisances à subir
- avec un déni UNESCO effarant
- sans état d'âme pour la biodiversité et les paysages locaux

## CCBC 24 éoliennes en fonctionnement – 3 parcs

► **Parc éolien des Châtaigniers** - 7 éoliennes VESTAS (Danemark)  
MONTMIRAIL - ENGIE (France) - Mise en service 2015 -  
Puissance 2 MW x 7 = 14 MW - **127m** en bout de pale

**Parc éolien Brie Champenoise** – 10 éoliennes ENERCON (Allemagne)  
CHARLEVILLE 3 – LA VILLENEUVE 4 – CORFELIX 3 – Mise en  
service 2015 - ENERTRAG (Allemagne) Puissance 2MW x 10 = 20MW -  
**127m** en bout de pale

**Parc éolien de la Butte Soigny** – 7 éoliennes VESTAS (Danemark)  
SOIGNY 4 - LE GAULT 2 - CHARLEVILLE 1 – OSTWIND (Allemagne)  
Mise en service 2019 – Puissance 2MW x 7 = 14MW – **127 m**

**PROJETS EOLIENS LOCAUX en plus de ceux installés** qui ne figurent pas forcément dans l'étude d'impact

**Projet éolien de Fromentières** : 6 éoliennes 150m Enquête publique du CHARLEVILLE, enquête publique du 9 octobre au 9 novembre 2023 *Promoteur* : ERDP (Portugal)

**Projet éolien Les Rieux** 4 éoliennes 150m BOISSY VAUCHAMPS. **AVIS défavorable** du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique du 26 août au 1<sup>er</sup> octobre 2022, toujours en attente de la décision du préfet *Promoteur* : VALECO (EnBW Allemagne)

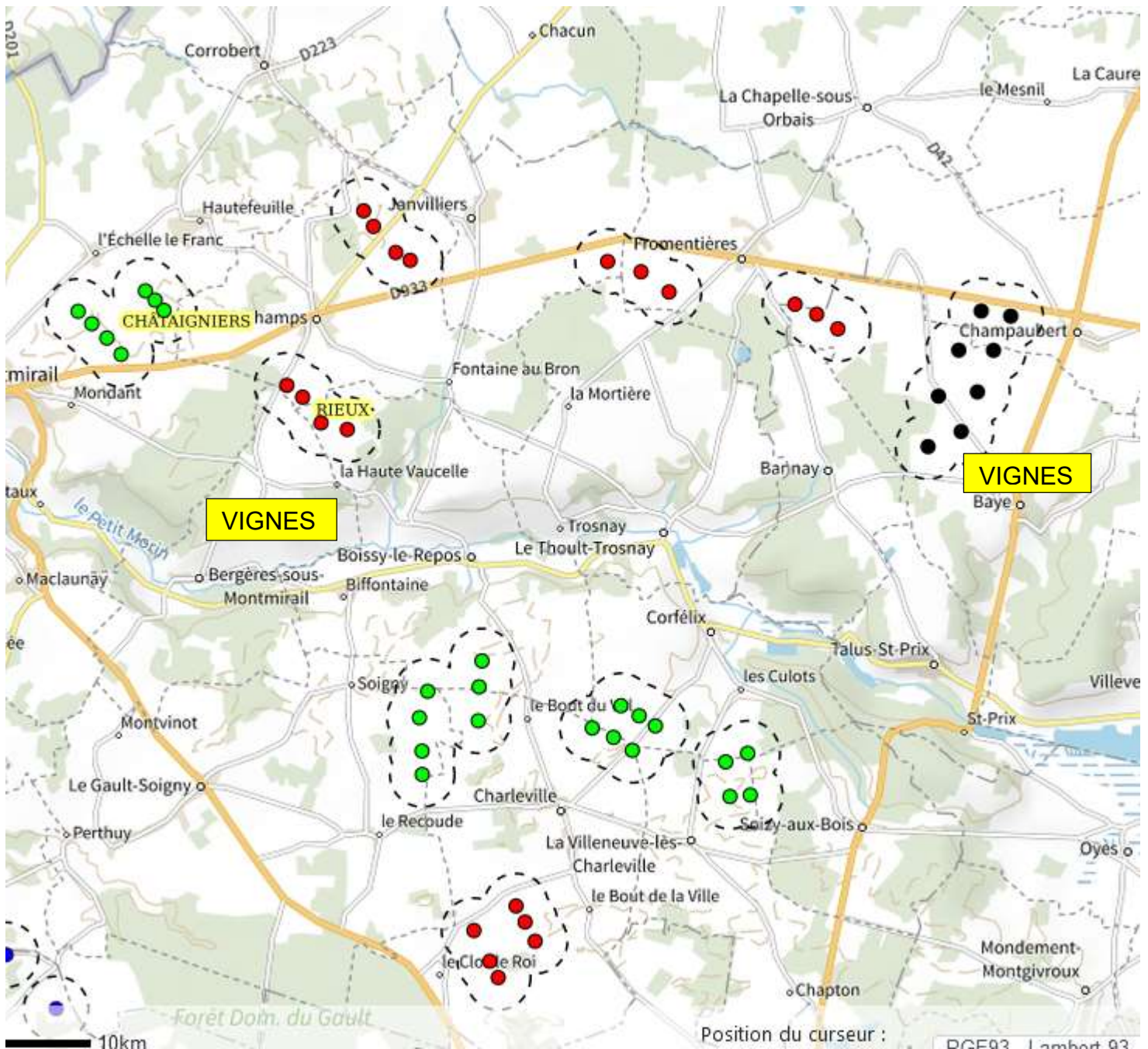
**Projet éolien de Vauchamps** 4 éoliennes 180m. L'enquête publique a eu lieu du 4 septembre au 7 octobre 2023. En attente du rapport du commissaire enquêteur. *Promoteur* : VALOREM (France)

**Projet éolien Eurus 2021** 4 éoliennes 165m CORROBERT Le promoteur abandonne le projet suite à la consultation publique des habitants (sur 85% de participation 75% contre) mais l'anémomètre est toujours en place Promoteur : ROMANDE ENERGIE (Suisse)

Un projet n'appartient pas à la CCBC mais est « frontalier » :

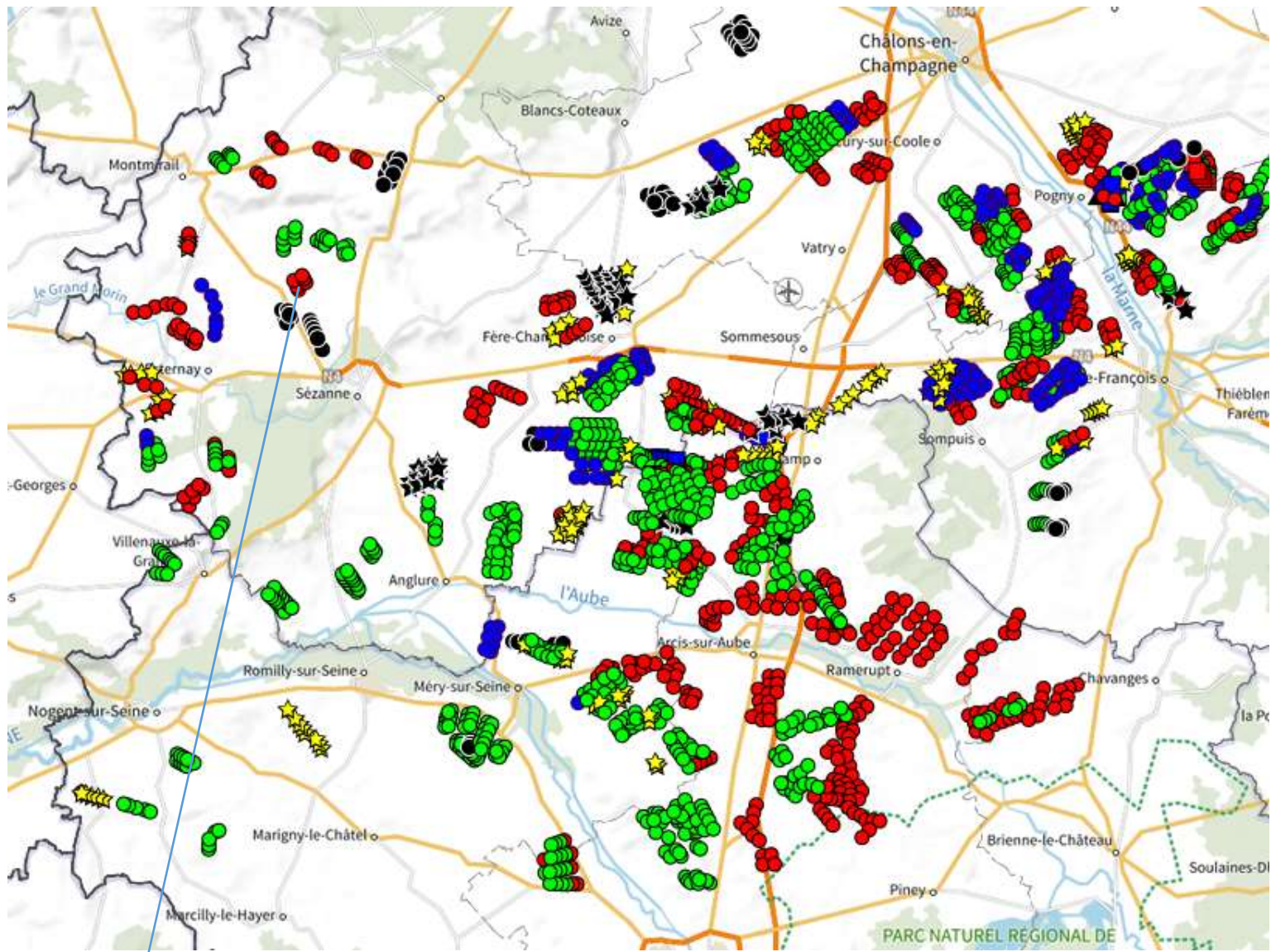
**Projet éolien de la Brie des Etangs** 8 éoliennes 137m sur CHAMPAUBERT et BAYE (**REJETÉ** par le préfet suite avis DÉFAVORABLE du commissaire enquêteur mais recours en cour d'appel de NANCY par le promoteur ; ECEP51, QUI SÈME LE VENT et habitant sont aux côtés du préfet Promoteur : GAMESA (Espagne) puis SIEMENS GAMESA (Espagne + Allemagne) puis maintenant SSE Renwables (Royaume Uni- Irlande)..... il faut suivre les méandres de ces multinationales

**Voir les projets cités sur la carte ci-dessous :**



En vert installées et en rouge cités précédemment.

Ci-dessous le contexte du sud-ouest marnais et nord de l'Aube



## La Grande Contrée

Le contexte du sud-ouest marnais est dense. Les promoteurs saturent en certains endroits et cherchent à venir vers la vallée du Petit Morin et sur les coteaux de versants.

Plus de 500 éoliennes dans la Marne. Si nous voulons la médaille d'or française et passer devant la Somme alors continuons ! Gâchons ce département dont la renommée Champagne risque de devenir éolienne.

Châlons-sur-Marne a voulu devenir Châlons-en-Champagne en 1998 et bientôt ce sera Châlons-les-éoliennes. Soyons sérieux et prenons conscience du désastre local mais pas seulement chez nous. Par contre le département voisin la Seine et Marne est presque indemne en direction de Paris, gros consommateur électrique.....

La saturation éolienne va détruire la notoriété de notre département et NOUS aussi par les impacts sonores, lumineux, paysagés, biodiversité, touristiques, patrimoine, valeur immobilière, envie d'y habiter.

Espérons seulement que les informations sur la santé feront l'objet d'une étude épidémiologique sérieuse et que les riverains ne courent aucun risque.

Espérons aussi que les agriculteurs comprennent qu'ils sont toujours propriétaires des terrains loués donc responsables vis-à-vis des habitants et des collectivités (démantèlement, recours pour nuisances...)

Quant à la transition énergétique l'avenir nous dira si le choix de l'éolien était judicieux. Gardons à l'esprit : Pas de vent, pas de courant. Pourtant il faut assurer la consommation journalière française.

Stopper cet envahissement est une priorité pour nous association.